

BULLETIN D'ADHESION au SNUipp/FSU VIENNE

À nous retourner au 16 avenue du Parc d'Artilerie - 86034 POITIERS CEDEX

NOM : NOM de jeune fille:
 Prénom : Date de naissance :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Adresse personnelle :
 Code postal : Ville :

☛ **Des informations importantes sont transmises par email. Sans email vous n'aurez pas l'information, donc merci de nous l'indiquer ici:.....**

Échelon au 31/08/2020 : Si temps partiel, quotité :%

Année de titularisation :

Instituteur-trice P.E. P.E. h.c. PE cl. Ex PES Retraité-e AESH Psy

Etablissement de rattachement ou d'exercice pour 2020-2021:

Catégorie du poste occupé :

Montant cotisation :

(voir grille ci-dessous)

Paiement :

par chèque

par prélèvement fractionné

(par Carte Bancaire sur le site)

COTISATION SYNDICALE 2020-2021

☛ Temps complet

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur-trice				119 €	124 €	127 €	129 €	135 €	142 €	154 €	169 €
P.E. titulaire ou PSY	105 €	125 €	130 €	136 €	147 €	149 €	161 €	173 €	185 €	199 €	213 €
P.E. /PSY Hors Classe	185 €	190 €	222 €	236 €	249 €	265 €	280 €	x	x	x	x
P.E / PSY Classe Exceptionnelle	229 €	242 €	262 €	283 €	303 € Chevron 1	315 € Chevron 2	347 € Chevron 3	x	x	x	x

☛ Temps partiel (50%, 75%, 80%) et Congé de Formation (85%) :

Calculez votre cotisation au prorata de la cotisation plein traitement (minimum 88 €)

☛ Non titulaires

ETUDIANT-E: 40 €

PES : 80 €

AESH : 36 €

CONTRACTUEL-LE : 40 €

☛ Congé parental - Disponibilité : 88 €

☛ Retraité-es

- Pension inférieure à 1500 € : 90 €

- Pension comprise entre 1500 € et 2000 : 108 €

- Pension supérieure à 2000 € : 122 €

☛ Supplément à rajouter à la cotisation

		Bonification indiciaire	€
Directions	2 à 4 classes	16	+ 5 €
	5 à 9 classes	30	+ 9 €
	10 cl. et plus	40	+ 12 €
	SEGPA	50	+ 15 €
NBI	ASH	27	+ 8 €
	CPC	27	+ 8 €

INFO

66 % du montant de votre cotisation est déductible du montant de vos impôts. Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez maintenant d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % du montant de votre adhésion.

